



HAL
open science

**Le positionnement adéquat du philosophe en entreprise :
Réflexions sur le concept de recherche impliquée :
L'éclairage de Platon**

Bernard Guéry

► **To cite this version:**

Bernard Guéry. Le positionnement adéquat du philosophe en entreprise : Réflexions sur le concept de recherche impliquée : L'éclairage de Platon. 4ème congrès "Philosophie(s) du management", SPSG, May 2013, Metz, France. hal-02508923

HAL Id: hal-02508923

<https://hal.science/hal-02508923>

Submitted on 16 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le positionnement adéquat du philosophe en
entreprise :
Réflexions sur le concept de recherche impliquée :
L'éclairage de Platon**

Guéry Bernard

Doctorant CEPERC, Institut d'Ergologie, Aix Marseille Université

guerybernard@gmail.com

Le positionnement adéquat du philosophe en entreprise : Réflexions sur le concept de recherche impliquée - L'éclairage de Platon

Résumé : Le philosophe en entreprise se trouve dans une situation difficile. Ce travail a pour but de contribuer à penser cette situation, en la comparant avec la place du philosophe dans la Cité selon les écrits de Platon. Pour préserver la liberté de sa recherche, le philosophe doit respecter une certaine distance vis-à-vis de son objet d'étude. Pour gagner en pertinence, il doit au contraire s'y impliquer. A mi-chemin entre la corruption des sophistes et la marginalité décrite dans le *Théétète*, la position de Platon par rapport à la cité oscille également entre le retrait et l'implication. Trois phénomènes en sont témoins : La vie de Platon elle-même, le mythe de la Caverne, et le personnage de Socrate.

Mots clés : Platon, philosophe, entreprise, recherche, implication.

Philosopher and its right positioning within a company: about the concept of research involved in the work environment – Plato's lights on the topic

Abstract : Philosophers find themselves in a difficult situation when involved in the work environment. This paper addresses this situation, through a comparison to the Philosopher's position in the *Polis* (City) after Plato's writings. For the sake of freedom of research, Philosophers have to keep some distance from their subject matter. Although in order to make more sense they need to get involved. Between the corruption of Sophism and the marginality described in Plato's *Theaetetus*, his own positioning within the *Polis* wavers between withdrawal and involvement. Three phenomena support this: Plato's life itself, the Allegory of the Cave, and Socrates' character.

Keywords : Plato, philosopher, company, research, involvement.

Le thème de cette communication est le positionnement du philosophe dans l'entreprise. Le questionnement sur ce sujet a germé de notre pratique de la philosophie comme consultant pour la Française des Jeux dans le cadre de la recherche en ergologie sur le management par les valeurs.

De plus en plus de ponts sont jetés en France entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise. L'augmentation du nombre de contrats Cifre depuis 2001 en est un exemple (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html>). Il est donc capital de réfléchir sur les enjeux de ces nouvelles dynamiques. Parmi ces enjeux, celui de la place du philosophe dans l'entreprise revêt une importance particulière : il y va de la validité de ses résultats, et partant, de son apport pour l'entreprise. Certains aspects de mon propos sont applicables à tout type de recherche, mais le sujet qui est le mien découle d'une pratique concrète, celle de la philosophie. C'est donc la pratique de la philosophie qui fait l'objet de mon travail.

Plusieurs possibilités de positionnement s'offrent au philosophe qui voudrait prendre pour objet d'étude l'entreprise. L'enjeu, pour le chercheur, est de sauvegarder la rationalité de sa recherche contre plusieurs irrationalités possibles : l'une par excès, et l'autre par défaut, comme nous allons essayer de le montrer.

Ce travail voudrait fournir des clefs de lecture aux chercheurs en philosophie pour exercer une pensée réflexive sur leur positionnement dans les organisations qu'ils étudient. En effet, en suivant ce que fit Kant pour la métaphysique (*Critique de la raison pure*, p. 18), on peut dire que la tâche de la philosophie n'est plus simplement d'étudier les choses, mais d'adopter un regard critique qui établit les conditions de possibilité de l'étude des choses. Par conséquent, avant de se pencher en philosophe sur l'entreprise, il faut aborder la question de la possibilité pour le philosophe de se pencher sur l'entreprise. C'est dans cette perspective critique que l'on va interroger la rencontre de la philosophie et du monde de l'entreprise.

Pour cela, il nous semble que l'éclairage d'une situation venue d'un autre contexte, celui de l'Antiquité, est le bienvenu pour permettre de prendre le recul nécessaire. C'est pourquoi nous tenterons de manifester en quoi la situation de Platon vis-à-vis de la cité peut apporter une lumière sur la situation du philosophe contemporain vis-à-vis de l'entreprise.

1. Position du problème

1.1. Précision de vocabulaire : Philosophie ou philosophe en entreprise ?

Avant d'aborder de front la question, il faut la préciser, notamment en levant une équivoque. Cette distinction est parfois omise dans les publications sur le sujet (Pavie), ce qui les rend confuses.

Quand on parle de « philosophie en entreprise » (Etchegoyen, 1990, p. 215), on ne dit rien à strictement parler. En effet, il n'y a pas de philosophie en entreprise, mais des hommes dans l'entreprise qui philosophent. L'expérience atteste que leur relation à l'entreprise peut incarner divers degrés de proximité. Ainsi on trouve celui qui, sans être impliqué dans l'entreprise, prend celle-ci comme objet d'étude ; celui qui, consultant d'une structure extérieure (c'est notre cas), s'y implique en tant que philosophe ; celui qui est salarié de l'entreprise, soit en tant que philosophe (c'est le cas des thèses CIFRE), soit pour une activité qui relève spécifiquement de l'entreprise, et à l'occasion de laquelle le salarié adopte une façon de penser et d'agir philosophique (cf. Annexe 1). Cet éventail de possibilités peut présenter des pièges et des atouts que nous voulons mettre en lumière.

1.2. L'enjeu : La liberté de la recherche

Pour Georges Canguilhem l'entreprise peut-être un objet pour le philosophe, mais être rémunéré pour cela relève de l'« anti-philosophie » (2011, p. 111). De fait, un réel problème se pose, celui que Perrin Joly appelle les « loyautés incompatibles : on doit s'engager dans et pour l'entreprise quand on en est salarié, alors qu'on est amené à la critique de cette même entreprise » (Redi, p. 29). C'est la question de la liberté de la recherche qui est en jeu.

Une façon parlante, quoique vive, d'évoquer cette part irréductible de liberté dans la recherche est fournie par Raymond Aron, dans sa longue préface au livre de Max Weber, *Le savant et le politique*. Il parle de la contrainte exercée sur la recherche. Elle est d'ordre politique, mais quant aux effets, la contrainte exercée par l'entreprise est la même : « On a connu la “mathématique aryenne”, on connaît aujourd'hui un Etat qui tranche la querelle scientifique relative à l'hérédité des caractères » (Weber, 1963, p. 20). C'est à dire que le pouvoir politique, ou dans notre cas la hiérarchie de l'entreprise, outrepassa son pouvoir en produisant un discours qui, indépendamment de sa conformité à l'objet d'étude, trouve le fondement de sa légitimité dans l'autorité.

Un commentateur médiéval d'Aristote aborde cette problématique dans un exposé sur *l'Ethique à Nicomaque* d'Aristote (Thomas d'Aquin, *Commentaire de l'Ethique à Nicomaque*, leçon II, n° 27). Après avoir distingué les sciences pratiques et les sciences spéculatives, il affirme que la politique commande aux sciences pratiques quant au fait d'exercer cet acte et aussi quant au résultat de l'acte. C'est à dire qu'il commande non seulement à l'artisan de faire des couteaux, mais aussi de faire tel ou tel couteau. Au contraire, pour les sciences spéculatives, la politique commande quant au fait d'exercer l'acte, mais pas quant au résultat de l'acte. L'exemple est parlant et peut être mis en parallèle avec la « mathématique aryenne » dont parle Raymond Aron : Thomas d'Aquin affirme que « L'homme politique n'ordonne pas au géomètre de conclure au sujet du triangle ». Car cela ne dépend pas de la volonté de l'homme, mais de la notion de la chose. C'est à dire que le fait pour un triangle d'avoir la somme de ses angles égale à deux droits ne dépend pas de la volonté de l'homme politique.

1.3. L'irrationalité par défaut

Si l'on transpose maintenant ce principe au cas du philosophe impliqué dans l'entreprise, il apparaît que le manager du philosophe peut lui demander de traiter tel ou tel sujet, mais ne peut pas lui imposer les conclusions qui ne relèvent pas de sa volonté, mais de la nature de cet objet d'étude.

Une formule d'Aristote permet de bien préciser cette problématique. Pour lui, il existe une part de la recherche qui doit être libre de toute contrainte extérieure. Il faut ici préciser l'application du terme « extérieur ». Certes, la contrainte doit être extérieure à l'esprit du chercheur, mais surtout extérieure à la nature de l'objet. A ce titre, la volonté et l'intelligence du chercheur sont elles-mêmes considérées comme des contraintes extérieures de telle sorte que le résultat n'est pas laissé à l'arbitraire de son esprit. Pourtant, il y a une contrainte qui s'exerce sur le résultat, mais elle est interne à l'objet d'étude. A propos de la recherche des causes par les anciens, Aristote écrit que « les philosophes, contraints de nouveau, ainsi que nous l'avons dit, *par la vérité*, recoururent à un autre principe causal. » Ainsi, toute pression ou passion autre que la vérité, qui interfère dans le raisonnement nuit à la rationalité du résultat. La définition du syllogisme d'Aristote, précise que celui ne peut exister que si l'inférence s'opère « du seul fait » des prémisses (Aristote : *Premiers analytiques*, 24b18). Or, le financement d'une recherche dispose à ce qu'autre chose que la nécessité des prémisses interfère dans l'inférence. La conséquence d'une telle violation de la liberté est

l'instrumentalisation de la philosophie à contre-emploi, telle qu'elle peut-être vécue dans les entreprises (Schumacher : 2009). On est donc devant une irrationalité par défaut, où la pensée du philosophe est aliénée, c'est-à-dire inféodée à des principes qui lui sont extérieurs et qui lui font violence.

1.4. Pour éviter l'aliénation : le retrait du philosophe ou l'irrationnel par excès

Pour éviter ce danger, une solution serait de prôner une certaine distance du philosophe envers l'entreprise (Canguilhem : 1991, p. 112), selon ce qu'Alain Etchegoyen appelle, pour s'y opposer, la « logique de la pureté » (1990, p. 239). Mais cette position est également limitée, puisqu'un autre danger la guette : l'abstraction théorique. C'est le constat de ce danger qui est à l'origine du dispositif Cifre (Redi, p. 5). En effet, la philosophie, pour être une recherche utile à l'entreprise, doit être issue de l'expérience, de « l'immersion » (Redi, Etchegoyen : 1990, p. 215), c'est-à-dire une recherche impliquée. On a donc ici, en quelque sorte, une irrationalité par excès, dans le sens où, sous prétexte d'être rationnelle, la recherche se coupe de la réalité qu'elle étudie. Cette sorte de sur-rationalité est celle qui caractérise la folie : une cohérence ab-solue, c'est-à-dire sans lien avec la réalité. On retombe donc dans une aliénation.

À ce stade de la réflexion, on se trouve devant deux contraintes opposées qui rendent délicate la démarche de recherche philosophique en entreprise. D'un côté, l'exigence de liberté de la recherche suppose une certaine prise de distance ; de l'autre, l'exigence de pertinence suppose une implication dans l'entreprise. La première condition rend délicate la position de philosophe salarié, la seconde peut rendre inféconde la position du philosophe non impliqué. La tâche du philosophe qui voudrait se pencher de manière à la fois objective et pertinente sur l'entreprise, consiste donc à se tenir sur une ligne de crête entre l'asservissement qui le guette du fait de sa rémunération, et la non-pertinence qui menace ses propos du fait d'une prise de recul trop importante. Celui qui voudrait se prémunir du danger d'asservissement prendra un recul qui pourra l'éloigner du quotidien de la vie de l'entreprise où se nouent les problématiques dans le vécu des managers, et celui qui cherche à tout prix à s'immerger dans l'entreprise pour ancrer ses réflexions au cœur de l'expérience risque d'aliéner la liberté de son travail.

2. L'éclairage de Platon

2.1. Précision méthodologique

Une fois posé le problème, il est pertinent d'apporter ici un éclairage issu d'un contexte différent, quoique à bien des égards comparable. Il se trouve, en effet, que la position du philosophe selon Platon, et de Platon lui-même dans la Cité n'est pas sans présenter certaines similitudes avec le philosophe en entreprise. Dans les deux cas, l'implication et la rémunération posent problème. Cependant, il est clair que les situations sont extrêmement différentes, et tout rapprochement entre les deux démarches doit tenir compte de l'écart culturel, social, et historique qui sépare la cité antique et l'entreprise contemporaine. Le parallèle qui est fait ici n'est valable que dans la mesure où l'on compare ce qui est comparable. Or, le plus petit dénominateur commun entre les deux situations comprend cette tension entre le retrait et l'implication, comme nous allons le montrer, ce qui légitime une approche comparatiste, et constitue une condition de la fécondité du rapprochement. Il n'en demeure pas moins que l'on se doit à la plus grande prudence dans l'élaboration de la mise en perspective d'une situation par l'autre. Notamment, nous nous interdisons d'utiliser les notions de rationalité et d'irrationalité pour Platon dans le cadre de ce travail, puisqu'elles exigeraient, pour faire sens, une mise au point qui n'est pas l'objet de notre propos.

L'attitude de Platon est complexe et nuancée, conformément à la pensée vivante et évolutive qu'il prône. Mais nous pouvons essayer d'en dégager des linéaments précieux pour éclairer notre situation.

2.2. Le *Théétète* de Platon ou l'éloge de la marginalité

Il paraît clair cependant que Platon défend l'idée d'une certaine distance vis-à-vis des affaires de la cité. Dans un passage du *Théétète* (173c), le philosophe fait l'éloge du discours de ceux qui ne sont pas impliqués, car cela sauvegarde leur liberté. Dans un passage du *Théétète*, le philosophe fait l'éloge du discours de ceux qui ne sont pas impliqués, « car il n'y a pas parmi nous de président, juge, ou comme les poètes, spectateur, pour exercer une censure et même le commandement. » C'est bien l'idée de la liberté de la recherche qui est ici évoquée, et la thématique de l'esclavage à laquelle recourt Platon le confirme. Les hommes du monde sont esclaves des sujets à aborder sur l'Agora, esclaves des griefs à défendre, esclaves du temps qui leur est imparti etc. Par une rhétorique bien menée, Platon montre que l'habileté des hommes du monde est en fait conséquente à leur esclavage : « Il les force à agir de manière qui les déforme, quand il fait peser sur des âmes encore faibles de grands dangers

et de grandes frayeurs [enjeu des plaidoiries, discours politiques, etc.] : comme ils ne peuvent s'aider du juste et du vrai pour les supporter, qu'ils prennent tout de suite le pli de tromper et de prendre des revanches les uns sur les autres, ils sont tordus de toutes parts et chétifs. » (173a).

En radicalisant cette pensée, il revendique pour le philosophe la marginalité. Le philosophe ne sait pas « le chemin pour se rendre au lieu de l'Assemblée, ni où se trouve le tribunal, le Conseil... » (173d). En effet, « son corps seul gît dans la cité, il y réside en étranger » (173e), puisque son esprit vagabonde par toute la terre. Un certain nombre d'exemples suivent, mais on peut en citer un qui parle au regard de notre sujet : « Dix mille plèthres de terre ou encore plus, quand il entend dire qu'un tel, qui, donc, les possède, “est propriétaire d'une quantité étonnante”, il croit entendre “toute petite”, lui qui a l'habitude de porter son regard sur la terre entière » (174e). On pourrait dire aujourd'hui que le chiffre d'affaire de telle firme internationale ne lui paraît rien. Platon radicalise donc la non-implication, pour garder une liberté et une objectivité totale.

2.3. L'ambiguïté de la position des sophistes

Pour mettre en valeur cet aspect, on peut invoquer le traitement que Platon fait de la question des sophistes. Ici aussi, la pensée est nuancée, mais la rémunération dont font l'objet les leçons des sophistes pose problème. Le constat de Platon est que cette implication ne se fait pas sans compromission (*Le Sophiste*).

En effet, la non-implication revendiquée par Platon suppose de ne pas être rémunéré, contrairement aux sophistes. Historiquement, la démarche des sophistes « est d'abord la réaction de la *praxis* politique et éthique contre la *theoria* cosmologique de Thalès et Anaxagore » (Gigon, 1990, p. 232). On peut donc dire que « cette perspective met surtout en valeur l'action humaine au détriment des spéculations scientifiques » (Couloubaritsis, p. 171). La dénomination n'est pas d'abord péjorative (Robin, 1973, p. 163). Ils représentent une activité à mi-chemin entre la spéculation et l'action. On peut dire, avec Platon, qu'ils « sont dans la zone frontière entre le philosophe et l'homme politique » (*Euthydème*, 305c).

La position de sophiste n'est pas sans rapport avec une certaine façon de concevoir l'attitude du philosophe impliqué dans l'entreprise. En effet, du philosophe impliqué aussi on peut dire qu'il se situe sur la zone frontière entre la recherche et l'action : Les actes d'un

colloque sur la « Recherche doctorale impliquée » font référence, dans le titre, à la notion d'hybridation (« Le dispositif CIFRE en Sciences Humaines et Sociales, une génération hybride entre recherche et action ? »). Les sophistes enseignent « l'art de réussir dans les affaires » (Couloubaritsis, p. 170). Léon Robin, en décrivant leur activité, emploie un terme qui évoque le consulting : « Ils enseignent la science du bon conseil dans les affaires privées ou publiques, c'est à dire la vertu, au sens précis qui vient d'être défini, et le moyen de devenir supérieur à ses concurrents » (Robin, 1973, p. 163). Le parallèle avec le consulting, philosophique ou non, est évident, et s'accroît encore si l'on sollicite la définition de la vertu dont il est question : « talents et aptitude à gouverner sa vie [qui correspond au développement personnel] et celle des autres [qui évoque le management au sens de gestion des collaborateurs] » (*Ibid.*).

Avec les sophistes, la pensée s'invite dans les affaires de la cité. Mais le constat de Platon et d'Aristote est que cette implication ne se fait pas sans compromission. C'est d'eux que nous tenons la connotation péjorative du terme de sophiste (Robin, 1973, p. 163). Dans le dialogue intitulé *Le sophiste*, Platon donne six définitions possibles du sophiste, parmi lesquelles on trouve « chasseur de jeunes gens riches, en quête d'un salaire », « marchand de connaissance », commerçant de première main, commerçant de seconde main (*Le sophiste*, 231d, 226a). Ces quatre définitions impliquent un rapport à la rémunération. Or, dans le même dialogue, Platon prouve que le sophiste est l'opposé du philosophe, en montrant qu'il ne sait qu'imiter les réalités, et non faire de la science (235a).

On peut maintenant mettre cette idée en regard de la pensée de Georges Canguilhem, « faire une recherche sur l'âme des entreprises tout en faisant payer à ces entreprises les consultations qu'on leur donne, peut être tenu, sans sacrilège, pour de l'anti-philosophie » (2011, p. 111). Platon affirme que le sophiste est un anti-philosophe, après l'avoir défini comme vendeur de savoir. Les deux auteurs se rejoignent donc pour manifester les atouts de la recherche non-impliquée.

2.4. Replacer le Théétète dans le contexte

Mais le texte du *Théétète* qui fait l'éloge de la marginalité du philosophe comme condition de sa liberté doit être replacé au cœur de la démarche platonicienne, et trouver ainsi

un autre sens : le positionnement historique et philosophique de la vie et de l'œuvre de Platon témoignent d'un équilibre subtil qu'il faut mettre en valeur.

En effet, la vie de Platon lui-même est faite de retrait et d'implication. Le jeune Platon désire s'impliquer dans les affaires de la cité, jusqu'à la mort de Socrate, qui l'en dégoûte. Il fonde l'Académie (Chambry : 1965, p. 8), mais retourne à la politique à l'appel de Dion. On peut aussi invoquer, dans l'ouvrage *La République*, la démonstration d'une nécessité de l'implication complète du philosophe (le philosophe-roi : livre 6). Platon, à l'opposé du passage du *Théétète*, y revendique une implication totale du philosophe. Celui qui a la vue la plus perçante est le mieux fait pour être gardien. Or le philosophe a la vue la plus perçante, car il voit les choses telles qu'elles sont. Donc il est tout désigné pour être chef de la cité. En effet, après avoir décrit le naturel philosophe, il s'exclame : « N'est-ce pas à pareils naturels [...] que tu voudras confier la cité ? » (487b). Le philosophe doit donc être impliqué jusqu'à gouverner lui-même la cité. Ce passage, interprété dans son contexte, s'équilibre avec l'éloge de la marginalisation du philosophe dans le *Théétète*.

Le fameux passage du mythe de la Caverne, dont il est légitime de faire une lecture politique (Annas, 1994, p. 318) permet aussi de montrer la double dynamique implication/retrait qui régit la position du philosophe : en effet, on trouve un double mouvement dans le récit. L'un des prisonniers est sorti de la Caverne : « on le tirait de là par force, en lui faisant remonter la pente raide et si on ne le lâchait pas avant de l'avoir sorti dehors à la lumière du soleil » (515e). Dans un second temps, cet homme ne demeure pas là haut, mais retourne dans la caverne : « Si, à nouveau, un tel homme descendait pour prendre place au même endroit... » (516e), et s'implique auprès de ceux qui y sont restés : « S'il fallait toujours concourir avec ceux qui se trouvent toujours prisonniers là-bas, en formulant des jugements pour discriminer les ombres de là-bas... » (516e). La raison de ce retour n'est pas donnée d'emblée. Mais dans les passages cités, on voit que la sortie se fait sous la contrainte, alors que le retour s'effectue librement. La raison de ce retour est suggérée plus loin, il s'agit de libérer les autres prisonniers : « quant à celui qui entreprendrait de les détacher et de les conduire en haut... » (517a). Il est donc légitime d'interpréter ce passage comme s'il s'agissait pour le philosophe, une fois les essences contemplées, de retourner dans la cité pour s'y impliquer et faire accéder les autres citoyens à une libération. C'est la lecture que fait Julia Annas : « La progression des gardiens est le voyage hors de la Caverne. S'ils doivent

gouverner les autres, il leur faut donc abandonner les études dans lesquelles ils excellent, qu'ils trouvent plaisantes et gratifiantes, pour redescendre dans la Caverne » (Annas, 1994, p. 335). Le double mouvement de retrait et d'implication vis-à-vis de la cité est donc bien présent dans le passage de la Caverne.

Enfin, outre la vie et l'œuvre de Platon, on peut analyser la posture du personnage de Socrate comme représentative. Socrate, en effet, se met volontairement à l'écart de la vie de la cité, et parallèlement revendique une compétence supérieure aux autres dans le domaine politique. Dans l'*Apologie de Socrate*, on apprend que c'est son démon qui l'empêche de s'adonner à la politique (31d). Cependant, cette adjonction démonique est perçue comme positive par le philosophe : « c'est là – pour ma part je le crois – une opposition particulièrement heureuse » (31d). Dans le *Gorgias*, il affirme : « Je ne suis pas homme à m'occuper des affaires de la cité » (473e).

Mais dans le même temps, il peut dire : « Je pense que je suis l'un des rares Athéniens, pour ne pas dire le seul, qui s'intéresse à ce qu'est vraiment l'art politique et que, de mes contemporains, je suis seul à faire de la politique » (521d). On peut s'interroger sur la cohérence d'un tel propos au regard de ce qui est affirmé plus haut. Pour Jean-François Pradeau, ces affirmations sont « loin d'être contradictoires » (Pradeau, 1997, p. 18). Il explique l'ambiguïté de ces propos par le fait que « les éléments et critères de la critique philosophique de la démocratie athénienne restent hétérogènes à la réalité gouvernementale de la cité » (*Ibid.*). L'attitude du personnage de Socrate recréé par Platon reproduit donc la bipolarité de la position platonicienne, à mi-chemin, ou en transition perpétuelle, entre le retrait et l'implication, un retrait posé comme garantie d'une implication plus juste.

2.5. Limites de l'analogie

On voit donc l'analogie qui peut s'opérer entre Platon dans la cité et le philosophe dans l'entreprise. Néanmoins, il convient de voir la limite de ce rapprochement. Nous avons montré plus haut que le philosophe en entreprise se trouve pris entre deux exigences : celle de la liberté, et celle de la pertinence. Celle de la liberté d'une part, car à trop s'impliquer, ou plus exactement à mal s'impliquer, on peut avoir du mal à garder sa réflexion vierge de tout argument d'autorité. Celle de la pertinence d'autre part, car à trop se dégager d'une

implication compromettante, on finit par ne plus avoir de contact avec le terrain, source de toute réflexion valable. Le cas de Platon est un peu différent, quoique lui aussi se doive de prendre du recul et de s'impliquer. Certes, comme le philosophe en entreprise, il doit prendre du recul pour éviter la corruption. En revanche, s'il s'implique, ce n'est pas d'abord dans le but d'avoir de l'expérience pour avoir une pensée pertinente, mais pour pouvoir changer la situation, comme on l'a vu (Cf. Annexe 2). Le philosophe en entreprise, au contraire, laisse au manager le soin de changer la situation, semble-t-il, si l'on en croit l'appellation qu'il se donne quand il fait du « conseil ».

Pour bien cerner la différence entre les deux positions, celle du philosophe-manager issu d'un modèle platonicien, et celle du philosophe conseiller, il conviendrait d'approfondir l'analyse de la notion de conseil. On peut utiliser à cette fin une distinction médiévale, celle qui existe entre *imperium* et *consilium* (Thomas d'Aquin, *Somme de Théologie*, Ia IIae, q. 47 sq). Le rôle du manager relèverait plutôt du premier (qui s'adresse à la volonté), celui de consultant dont il tire son nom, relèverait du second. Le *consilium*, conseil, s'adresse en effet à l'intelligence. Mon rôle sera donc, non d'agir, mais d'éclairer l'intelligence du manager, à qui il reviendra d'agir.

Malgré ces différences, on peut dire, à la lumière des similitudes qui apparaissent, que la position de Platon n'est pas dénuée d'intérêt pour le philosophe contemporain qui voudrait prendre pour objet d'étude l'entreprise. Entre marginalisation et corruption, entre irrationalité par excès et par défaut, il y a une place pour la recherche impliquée. A condition qu'elle opère une démarche réflexive sur sa recherche, sans quoi l'on pourrait écrire, en reprenant ce que dit Platon au sujet de la vie, qu'une recherche qui n'aurait pas été examinée ne mérite pas d'être menée.

Bibliographie

Annas Julia (1994), *Introduction à la République de Platon*, Puf.

Aristote (2001), *Premiers analytiques*, Vrin.

Borchgrave Rodolphe de (2006), *Le philosophe et le manager*, De boeck.

Canguilhem Georges(1991), « Qu'est ce qu'un philosophe en France aujourd'hui ? », *Commentaire*, 14: 53.

Chambry E. (1965), « Notice sur la vie de Platon », in Platon, *Apologie de Socrate*, Paris, Garnier-Flammarion.

Couloubaritsis Lambros (2003), *Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néo-platonisme*, De boeck.

Deschoux Marcel (1999), *Visages de Platon*, L'Harmattan.

Dixsaut Monique (2003), *Platon*, Vrin.

Etchegoyen Alain (1990), *Les entreprises ont-elles une âme ?*, François Bourin.

Gigon O. (1990), « rationalité et transrationalité chez les sophistes », Jean-François Mattei, *La naissance de la raison en Grèce*, Puf.

Jarrosson Bruno (1991), *Invitation à la philosophie du management*, Calmann-Levy.

Kant Emmanuel (2006), *Critique de la raison pure*, Flammarion.

« Le dispositif CIFRE en Sciences Humaines et Sociales, une génération hybride entre recherche et action ? » [en ligne], Actes du colloque Redi, 2 septembre 2011, <http://www.inter-scot.org/document/3422> (consulté le 11 Avril 2013).

Pavie X. (2009) , « Etre philosophe ou manager » [en ligne], Diotime, 40, <http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=39004> (consulté le 11 Avril 2013).

Platon (2011), *Œuvres complètes*, Flammarion.

Pradeau Jean-François (1997), *Platon et la cité*, Puf.

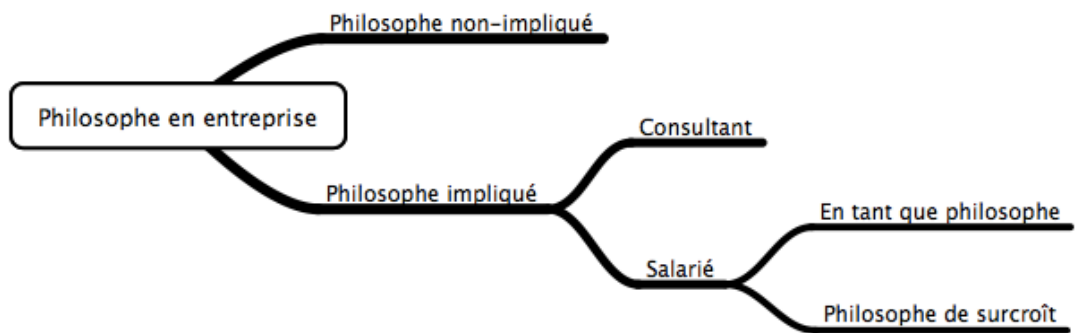
Robin Léon (1973), *La pensée grecque et l'origine de l'esprit scientifique*, Albin Michel.

Schumacher B. (2009). « Cure de philosophie pour cadres. La philosophie, un luxe indispensable pour les cadres » [en ligne], Diotime, 40, <http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=39003> (consulté le 11 Avril 2013).

Weber Max (1963), *Le savant et le politique*, 10/18.

Annexes

Annexe 1 : Les statuts du philosophe en entreprise



Annexe 2 : Motifs des actions de retrait ou d'implication

| | Platon dans la cité | Le philosophe dans l'entreprise |
|--------------------|----------------------------|--|
| Retrait | Liberté de la recherche | Liberté de la recherche |
| Implication | Changer l'état de fait | Pertinence de la réflexion |